

Le Courrier du Loiret, 16 février 2017

Hôpital de Pithiviers

Urgences et laboratoire sauvés

Dans un courrier adressé au sénateur Jean-Pierre Sueur, Marisol Touraine, la ministre des Affaires sociales et de la Santé, confirme le recrutement d'un urgentiste à l'hôpital.

■ Quand bien même le sort de la maternité (substituée par un Centre périnatal de proximité) a été scellé à son détriment, la vigilance reste de mise pour la survie de l'hôpital et de ses services comme les urgences et le laboratoire. On peut compter sur Jean-Pierre Sueur, l'un de ses médiateurs les plus acharnés et qui veille au grain.

Un médecin urgentiste en provenance d'Aix-les-Bains

Dans une lettre adressée en novembre à Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, le sénateur l'interpellait sur les promesses que l'État s'était engagé à satisfaire une fois la page de la maternité tournée. Il rappelait la nécessité de conforter le service des ur-



Le laboratoire d'analyses interne de l'hôpital de Pithiviers sera maintenu.

gences (dont l'audit est en cours de finalisation), développer les consultations externes, retrouver le troisième étage de l'hôpital, etc. Dans sa lettre de réponse, datée du 30 janvier, la ministre apporte

moins de trente minutes », lui répond Marisol Touraine qui confirme le recrutement « d'un urgentiste expérimenté qui construira, avec les acteurs en place, un véritable projet de service. Ce recrutement est en cours et se fera sur un poste de praticien clinicien rattaché à l'équipe du centre hospitalier régional d'Orléans ». Au cours du dernier conseil municipal, le maire, Philippe Nolland, a levé une partie du voile sur cet urgentiste en révélant qu'il (ou elle) venait d'Aix-les-Bains.

Dans sa lettre, Jean-Pierre Sueur questionnait la ministre sur le recours à l'interim. « fidèle sur le plan financier », qui plombe le budget de l'hôpital. D'après le maire, l'embauche d'interimaires coûte, chaque année, 500.000 euros. Pour enrayer cet usage, Marisol Touraine répond qu'un prochain décret encadrera les dépenses susceptibles d'être engagées au titre de l'interim. Enfin, la ministre affirme que le laboratoire de biologie médicale sera maintenu sur le site de l'hôpital.

P. L. G.